

Quelle démarche employer ?

Par **lisf8**, le **11/10/2014** à **17:53**

Bonjours, je suis actuellement en première année de droit et notre professeur d'institution judiciaire nous a posé un problème pour savoir comment nous réagirions dans cette situation et pour nous mettre face à des situations réelles.

Les faits sont :

Une grand-mère de 90 ans habitant dans un hlm.

Depuis deux ans maintenant à chaque orage son appartement est inondé par de l'eau qui sort de sa douche.

Les hlm disent qu'ils ne peuvent rien faire et ne compte rien faire.

Quels démarche devons nous employer face à cela ?

J'ai tout de suite pensé que les hlm étaient en tord, ils sont responsables du logement qu'ils louent.

Est-ce que quelqu'un pourrait m'éclairer sur l'article dont il s'agit dans cette situation s'il vous plait.